

NE PLUS SE TAIRE, C'EST DÉJÀ AGIR ET NOUS AIDER À LUTTER

Rapport sur l'antisémitisme en Belgique

www.antisemitisme.be

Année 2007



ANTISEMITISMEBE@HOTMAIL.COM

Les mots peuvent faire plus mal que les maux

METHODOLOGIE

www.antisemitisme.be recense, depuis l'année 2001, les actes antisémites commis sur l'ensemble du territoire belge.

Ce site, géré par un groupe de bénévoles, travaille avec le soutien du Consistoire Central Israélite de Belgique (CCIB) et en collaboration étroite avec le Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire (BESC) et le Coordinatie Comité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen (CKJGA).

Les actes sont recensés via les « hotlines » du BESC et du CKJGA (par téléphone ou fax), via l'adresse e-mail antisemitismebe@hotmail.com ainsi que par des contacts fréquents avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme (CECLR), organisme public en charge de la lutte contre le racisme et les discriminations en Belgique.

Dès réception, les actes antisémites sont analysés et vérifiés scrupuleusement avant publication sur notre site internet www.antisemitisme.be où il est fait mention des références de procès verbaux de la police qui nous sont communiqués.

Ces incidents sont ensuite envoyés au CECLR, qui peut, à côté de la victime, également porter plainte contre l'acte incriminé.

Une collaboration journalière existe entre le CECLR, le CCIB et www.antisemitisme.be. Les actes antisémites sont ainsi communiqués dans les deux sens afin que le CECLR et www.antisemitisme.be disposent d'une information complète et à jour.

Les incidents sont également transmis au CCIB, au CCOJB (Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique), au FJO (Forum der Joodse Organisaties (Anvers)) ainsi qu'au Service Social Juif afin que des suivis juridiques et psychologiques soient assurés.

Les actes recensés concernent non seulement les actes antisémites, mais également les actes relevant du négationnisme.

Les types d'actes recensés sont classés par catégories, selon qu'ils relèvent de l'attentat, de l'agression, de la menace, du vol, de la profanation (ou dégradation) ou qu'ils relèvent de l'idéologie (catégorie englobant les insultes et les propos antisémites tenus dans la presse, dans des tracts, sur internet...).

Une classification est également réalisée selon que les actes soient commis à l'encontre de personnes physiques ou de bâtiments et institutions.

Ils sont également classifiés par ville. Lorsque des actes tels que les propos diffusés dans des journaux ou sur internet sont recensés, dès lors qu'ils dépassent les frontières d'une seule ville, ils sont placés dans une rubrique intitulée « Belgique ».

A la fin de l'année analysée, un ultime croisement des informations de www.antisemitisme.be et du CECLR est effectué avant la publication du rapport.

ANALYSE DES INCIDENTS ANTISEMITES RECENSES AU COURS DE L'ANNEE 2007

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007, **69 incidents** ont été recensés en Belgique. Il s'agit du nombre d'actes le plus important depuis 2001, année à partir de laquelle www.antisemitisme.be a commencé à recenser les incidents antisémites.

Excepté un pic de 62 actes constaté au cours de l'année 2002, on peut observer une constante progression du nombre d'actes antisémites perpétrés sur le sol belge.

Année	Nombre d'incidents
2001	30
2002	62
2003	28
2004	46
2005	60
2006	66
2007	69
Total	361

Cette augmentation est due à plusieurs facteurs :

- une meilleure communication entre www.antisemitisme.be et le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme ;
- et une plus grande vigilance des internautes face aux propos antisémites et négationnistes tenus sur des forums.

Les villes les plus touchées sont Bruxelles (17) et Anvers (16), suivent Ostende (2) et Namur (1). De plus, certains actes touchent plus largement tout le territoire belge (et au-delà) de par la spécificité du support utilisé (presse écrite et télévisuelle, d'une part, internet de l'autre).

Alors que **les actes de violence** à l'égard des membres de la Communauté juive **ont diminué de 75%** (4 en 2006 contre 1 en 2007), **les incidents idéologiques** (insultes, publications dans la presse et sur internet) **ont augmenté** de 10% par rapport à 2006 et 66,6% par rapport à 2005 (30 en 2005, 45 en 2006 et 50 en 2007).

En comparaison à l'année précédente, la région d'Anvers a connu une augmentation d'incidents antisémites perpétrés sur son territoire. Alors qu'elle n'en a subi que 10 en 2006, elle est passée à 16 pour l'année 2007, ce qui la rapproche des années précédentes (20 en 2004 et 19 en 2005).

Alors que, habituellement, la nature des actes perpétrés contre la Communauté juive anversoise est plus violente qu'ailleurs en Belgique, la seule agression subie cette année l'a été par un jeune Juif bruxellois.

Nous ne parlons ici que des incidents qui nous ont été communiqués ou qui ont fait l'objet d'une plainte pour racisme.

Pour disposer d'une juste appréciation du phénomène, il faut également tenir compte dans ce cadre des incidents perpétrés plus particulièrement contre la communauté orthodoxe anversoise, où les victimes ne réagissent encore que trop peu, et ce, malgré le travail de sensibilisation des organisations juives anversoises et celui de la police, qui a créé en son sein une cellule « diversité » où il est possible de déposer des plaintes anonymes, ce qui facilite les contacts entre les membres de la communauté orthodoxe et les autorités locales. Cette communauté spécifique, facilement reconnaissable en tant que juive de par leur habillement traditionnel, constitue une cible privilégiée pour les antisémites.

En ce qui concerne les profanations de lieux de culte et les menaces contre les personnes physiques, l'évolution depuis l'année 2004 est relativement stable.

Sur les 50 incidents de type idéologique, outre les insultes, on dénombre pour 2007 quelques 27 propos antisémites tenus sur des **forums internet**. Même si l'augmentation de cette forme d'antisémitisme était déjà bien présente l'an dernier, l'on continue à observer une certaine passivité dans le chef des modérateurs de certains sites. En outre, compte tenu de sa spécificité, les internautes se laissent plus aller sur internet où ils savent qu'il est difficile d'être retracé et surtout punis. Certains s'amusent d'ailleurs à en jouer. De son côté, la FCCU (Federal Computer Crime Unit), département de la police fédérale chargé de poursuivre la criminalité sur internet, se développe et constitue un outil intéressant dans le cadre de ces nouvelles pratiques.

Alors que l'on constate que les actes commis sur les biens privés et les personnes physiques ont diminué de 57% par rapport à 2006 (33 en 2006 contre 21 en 2007), on observe, pour l'année 2007, une **augmentation de 46,2% par rapport à 2006 des incidents commis sur l'espace public** (26 en 2006 contre 38 en 2007). Si l'on compare les chiffres de 2007 à ceux de 2005, on constate une augmentation de 100% (19 incidents recensés sur cette base en 2005). Cette appropriation de l'espace public comprend tant les graffitis sur des immeubles que des articles dans la presse et les propos tenus sur internet.

Pour conclure, malgré la tendance générale à la diminution des incidents sur les personnes et à l'augmentation de ceux-ci sur internet, il ne faut pas oublier toutes les victimes ou témoins d'incidents antisémites qui ne se manifestent pas. **L'antisémitisme ne se quantifie pas seulement par les incidents recensés, l'antisémitisme se mesure également à l'atmosphère locale.** Que les chiffres augmentent ou diminuent, l'objectif restera de lutter contre le sentiment d'insécurité et de malaise ressenti par les membres de la Communauté juive qui n'osent pas toujours afficher leur judaïsme au grand jour.

RELEVÉ DES ACTES ANTISÉMITES COMMIS EN BELGIQUE POUR L'ANNÉE 2007

1. 17/12

Commentaires antisémites sur le site www.7sur7.be

Dans le cadre d'un article sur les 7,4 milliards de dollars promis aux Palestiniens par la Communauté internationale, un internaute, dénommé Benhele Helemoh de Tubize, a déclaré : "le vrais état terroriste c'est cet état criminel d'israël de merde la source des problèmes dans le monde je regrette qu hitler n'as fini son travail mais il ya d'espoir avec l'iran....." Le Centre pour l'Egalité des Chances a été averti de l'incident et a été chargé d'intervenir auprès des administrateurs du site.

2. 14/12

Tentative d'incendie contre une synagogue à Anvers

Un fidèle de la synagogue a remarqué un début d'incendie à la porte d'une synagogue située à Anvers. Apparemment il s'agirait de papiers en feu déposée dans la boîte aux lettres. Le feu a pu être maîtrisé rapidement les dégâts sont minimes. Une plainte a été déposée à la police d'Anvers (PV n° AN.47.LB.147633/2007).

3. 8/12

Propos antisémites sur un forum internet

En réaction à un article publié sur le site internet www.7sur7.be, article sur la critique d'un projet d'extension d'une colonisation israélienne, un internaute, Bernard Baniere de Lambermont, déclare, outre certains commentaires très critiques à l'égard d'Israël, « je n aime pas beaucoup les arabes mais les juifs me puent au nez à pleurnicher tout en générant la mort partout où ils s'implantent ». Un internaute a contacté le médiateur du site pour faire enlever ces propos, sans effets... D'autres post allant dans le sens de la critique du racisme et de l'antisémitisme déclarés n'ont pas été publiés... Le Centre pour l'Egalité des Chances a été alerté aux fins d'analyser ces propos et prendre les mesures nécessaires.

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1735/Israel-Palestine/article/detail/96638/2007/12/07/Rice-critique-un-projet-d-extension-d-une-colonisation-isra-lienne.dhtml>

4. 4/12

Caillassage d'une synagogue à Anvers

Mardi soir, une synagogue à Anvers, située à Oostenstraat, a fait l'objet d'un jet de cailloux ayant causé un bris de vitre. Le lendemain, la synagogue a été caillassée par plus sérieusement et plusieurs fenêtres ont été cassées. Cette synagogue est située à proximité de la voie de chemin de fer. Les cailloux retrouvés sur place provenaient de cette voie. Les coupables de cet acte de vandalisme ont du vraisemblablement monter sur la voie ferrée pour commettre leur méfait. De nombreux carreaux de la synagogue situés du côté de la voie ferrée ont été cassés. La police a été appelée sur les lieux et a enquêté plusieurs jours. Le 9 décembre, des jeunes d'origine d'Europe de l'Est ont été vus alors qu'ils escaladaient pour monter sur la voie ferrée et jeter des cailloux. La police a été appelée et, rapidement arrivée sur les lieux, les a arrêtés.

5. 2/12

Déclaration antisémite à l'encontre de jeunes écolières juives anversoises

Le dimanche 2 décembre, une société de transport de personnes a été sollicitée par une école juive anversoise pour le transport de jeunes élèves. Lors de cette prestation,

les élèves prograissaient de manière relativement lente vers le bus, et ce, compte tenu des bagages qu'elles avaient à transporter. Pendant ce temps, le chauffeur du bus leur aurait lancé : « Pourquoi les Nazis ne vous a pas tous tués? ». Suite à ce fait, le Forum der Joodse Organisaties a écrit à la société en question lui demandant de prendre des mesures adéquates compte tenu des circonstances. Le dossier a également été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances.

6. 11/11

Croix gammées et voitures endommagées à Niel

Des vandales ont endommagé une quarantaine de voitures et une douzaine de magasins samedi soir à Niel (sud d'Anvers). Des croix gammées ont en outre été apposées ici et là. Les vandales ont sévi dans plusieurs rues de la commune. Ils ont griffé environ 40 voitures à l'aide d'un objet assez dur. Des vitrines ou des garages de 12 magasins, cabinets de médecins ou pharmacies ont également été endommagés. Des croix gammées en en outre été dessinées aussi bien sur les voitures que sur les façades ou les vitrines des magasins. La police locale de Rupel recherche des témoins et demande aux victimes de venir faire leur déclaration. Ceux-ci peuvent se manifester au 03/443.09.70.

7. 10/11

Propos antisémites relevé sur le site internet www.7sur7.be

Sur le site internet www.7sur7.be, en réaction à un article sur la demande de l'Etat d'Israël de modifier les modalités et les sommes que l'Allemagne doit verser aux survivants de la Shoah, fusaient toute une série de commentaires antisémites et négationnistes. Parmi eux, celui de Marc Lanegan de Tournai qui déclare : « D'accord avec Joe le Taxi : ras-le-bol du "Shoah Business" Israël veut revoir les dédommagements? Ok! Mais alors, qu'on revoie l'Histoire et dise la vérité sur certains points sensibles (comme les chambres à gaz). Qu'on dise ce qui s'est réellement passé. Les gens font l'amalgame avec les fours crématoires et les chambres à gaz. Les fours crématoires ont existé. Ils servaient à brûler les cadavres. Quant aux chambres à gaz...j'attends encore les preuves. » Un internaute vigilant a répondu à l'auteur de ce commentaire en le traitant de négationniste et en lui disant que ses déclarations étaient punissables par la loi. Il lui a été répondu : « je ne tiens pas de propos scandaleux ni négationnistes mais je veux simplement que l'Histoire ne soit pas tronquée. Renseignez-vous sur les chambres à gaz construites aux Etats-Unis dans les années 30 pour les condamnés à mort. Ca demande du matériel impressionnant, une mise en route et une utilisation assez compliquée pour tuer une seule personne. Alors des milliers de Juifs... Sur les photos des camps je n'ai jamais vu de chambres à gaz, point. » Il a également envoyé un e-mail au modérateur du site pour s'indigner de la publication de tels commentaires sur le site et l'importance d'être vigilant et de traiter de manière efficace l'information et les commentaires circulant sur le site.

http://www.7sur7.be/hlns/cache/det/art_650351.html?wt.bron=dossierArt6 D'autres propos antisémites ont été relevés, notamment chez Quentin Sadones (Ottignies) et Michel Van Roy (Orgiva – Espagne), dans le cadre d'articles sur les propos de Bart De Wever sur la Shoah et le rôle des autorités anversoises dans la déportation des Juifs, http://www.7sur7.be/hlns/cache/det/art_646177.html?wt.bron=hlnRPArtikels ou encore http://www.7sur7.be/hlns/cache/det/art_639131.html?wt.bron=hlnRPArtikels. Sadones y va également de ses commentaires antisémites en réagissant dans un débat sur un article sur Dieudonné, http://www.7sur7.be/hlns/cache/det/art_614612.html?wt.bron=hlnRPArtikels.

De nombreuses réactions à la limite de l'acceptable sont publiées sur ce site internet. A chaque réaction de la part d'internautes, les propos litigieux ont été retirés du site par le modérateur. Ces cas ont été transmis au Centre pour l'Egalité des Chances.

8. 4/11

Étiquettes autocollantes antisémites dans des livres traitant de la IIe Guerre mondiale et de la déportation dans une librairie

Des étiquettes autocollantes antisémites ont été découvertes dans des livres traitant de la Seconde Guerre mondiale et de la déportation dans une librairie. La plaignante fouinait dans les livres traitant de la Seconde Guerre mondiale et de la déportation, au fond d'une librairie de Bruxelles. Elle a ainsi remarqué une étiquette collée à l'intérieur du livre qui l'intéressait (Jürg Altwegg, L'odyssée du train fantôme, Robert Laffont). Cette étiquette portait le texte suivant : « Auschwitz : une histoire d'hier pour massacrer les Palestiniens aujourd'hui ». D'autres livres portaient la même étiquette. Scandalisée, elle en a fait part à un vendeur aux caisses, qui lui a simplement proposé de gratter l'étiquette. Elle ignorait en quoi ce fait était répréhensible et en fait part au Centre pour l'Egalité des Chances pour en faire le suivi. Le 6/11/07, le Centre a pris contact avec les responsables de la librairie afin que les livres portant cette étiquette soient retirés de la vente, et que les mesures de surveillance soient renforcées. La librairie a répondu qu'elle allait faire le nécessaire pour nettoyer les livres, mais aussi pour tenter de retrouver le client qui s'adonne à cette activité illicite.

9. 3/11

Vandalisme au Mémorial aux Martyrs juifs d'Anderlecht

Le Mémorial, accessible quotidiennement au public, a fait l'objet d'actes de vandalisme divers. Outre les déchets et restes de nourritures qui jonchaient le sol, sur les murs reprenant les noms des déportés Juifs de la Deuxième Guerre Mondiale, ont été inscrits d'autres noms à la bombe à peinture. Les services communaux d'Anderlecht ont tout nettoyé.

10. 30/10

Réaction antisémite sur le forum internet du « Standaard »

Suite aux propos du président de la NV.A, Bart De Wever, déclarant que les excuses de Patrick Janssens, bourgmestre de la Ville d'Anvers, à l'égard de la Communauté juive, étaient « gratuites » et faisant l'amalgame entre la manière dont les nazis se comportaient à l'encontre des Juifs et la manière d'Israël de se comporter avec les Palestiniens, un forum sur le site internet du quotidien flamand « De Standaard » a permis aux internautes de réagir à ces propos. Dans ce cadre, un certain Bart Van Raefelgem est intervenu en ces termes : « Waarom reageert U vandaag zo heftig op de toch wel milde woorden van de heer Dewever? Of omdat u bang bent dat de jeds hun jeds in Jew York gaan verhandelen en zo Antwerpen volledig ten onder laten gaan ? Omdat hij de waarheid sprak, de stille mening van vele onderdanen deelt, en zo stemmen zal ronselen bij de herverkiezingen begin volgend jaar? » (Pourquoi réagissez vous aujourd'hui si ardemment aux doux propos de Monsieur De Wever ? Parce que vous avez peur que les Juifs aillent négocier leurs bijoux à « Jew York » et laissent complètement tomber Anvers ? (...)). Une réaction a immédiatement été engagée par un internaute et le Centre pour l'Egalité des Chances. Les propos ont directement été retirés du site.

<http://www.standaard.be/Meningen/Forum/Index.aspx?pageName=detail&forumId=459558>

11. 28/10

Propos antisémites sur le site forum.politics.be

Sur le site internet forum.politics.be, a été découvert des propos appelant au meurtre antisémite. Un certain Volksstormer déclare : « Wat heeft die Schacht eigenlijk met Joden? Knallt ab die Frau, die gottverdammte Judensau! » (« Qu'est-ce que ce bleu a avec les Juifs ? Tire sur la femme, cette maudite Juive »). A propos de ce message, Praetorian répond en mettant des liens vers deux video d'Hitler sur You Tube <http://www.youtube.com/watch?v=CMsaMGWPfHo>. Une plainte a été déposée au Centre pour l'Egalité des Chances qui a communiqué le cas au FCCU (Federal Computer Crime Unit).

12. 25/10

Propos antisémites sur le site forum.politics.be

Sur le site internet forum.politics.be, un internaute a découvert les propos d'un certain « Flippend Rund », les propos suivants : « Ik vind de holocaust een verdiende straf voor de joden, want ze hebben christus gekruisigd. » (« Je trouve que l'holocauste est une punition méritée pour les Juifs car ils ont crucifiés le Christ »). Ces propos, que l'on pouvait lire sur le lien suivant :

<http://forum.politics.be/showpost.php?p=3023988&postcount=210> ont été retirés du site. Du même auteur, on peut également trouver d'autres exemples de propos antisémites et négationnistes sur ce même forum.

<http://forum.politics.be/showpost.php?p=3036169&postcount=165>

13. 23/10

Incitation à la violence et à l'antisémitisme sur un blog de skynet

Il a été signalé au Centre pour l'Egalité des Chances un blog hébergé par skynet qui, sous couvert de dénonciation de la politique du gouvernement israélien, appelle à la violence « *DETRUISONS ISRAEL* » et dénonce « *la première puissance du monde, aveuglée par le lobby juif-sioniste, qui défend ses vilénies et pactise avec ces démons* ». Le Centre a immédiatement envoyé un message à la modération de skynet afin que l'accès à ce blog soit supprimé. Le 8/11/2007, étant donné que skynet n'a pas réagi ni retiré les propos incriminés, le Centre a déposé plainte à la FCCU.

14. 22/10

Allusion antisémite sur le site www.indymedia.be

Sur le site internet d'Indymedia, un internaute, dénommé « insider », commente la conférence anti-islam organisée au Parlement flamand par Bart Debie, conseiller communal du Vlaams Belang à Anvers (ancien commissaire de police à Anvers et conseiller en sécurité du Vlaams Belang). Outre la description précise du sujet, des invités et des connexions internationales qu'entretient Bart Debie, l'internaute termine son article par le commentaire suivant : « Als politiemann geflikt door enkele islamieten wint hij perfect het medelijden en het vertrouwen van rijke en invloedrijke Amerikanen en Joden. » En d'autres termes, il dresse parmi les atouts de Bart Debie, celui d'avoir la confiance des riches et influents Américains et Juifs. Ce commentaire mettant en exergue l'influence d'un riche lobby juif a fait l'objet d'une communication au Centre pour l'Egalité des Chances qui se charge du suivi du dossier.

15. 8/10

Diaporama raciste et antisémite circulant sur internet

Un individu a transmis à l'Institut voor Joodse Studies de l'Université d'Anvers, qui l'a lui-même communiqué au Centre pour l'Egalité des Chances, un diaporama dont une des pages, affublée de deux croix gammées, comporte la mention « JEWS – MUSLIMS

– AFRICANS – BACK TO THE GAS OVENS » ainsi qu'une adresse à Anvers, deux noms d'individus qui sont visiblement de faux noms et quatre photos d'un individu portant uniforme et brassard nazi. Le degré de diffusion de ce diaporama est encore ignoré à ce jour. Le Centre va déposer plainte auprès du magistrat de référence de l'arrondissement d'Anvers pour apologie du nazisme et de ses théories d'extermination et incitation à l'antisémitisme et au racisme vis-à-vis des Musulmans et des Africains.

16.7/10

Propos antisémites tenus sur le forum du site « Het Laatste Nieuws »

En réaction à un article publié sur le site internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws », un internaute, dénommé emre yilan de Lier a déclaré : « dit is werk van israel om onrust te stoken tussen moslims een christenen, in verleden hebben de joden ook altijd smeerlapperij gedaan tussen christenen en moslims, hoe denk je dat sjieten en sunnieten ineens ambras hebben met elkaar? ze leggen een bom bij een moskee van sjieten en zeggan dat de sunnieten da hebben gedaan en zo kan de bal rollen. » Dans ce passage, ce visiteur accuse ainsi les Juifs d'être les incitateurs et les responsables des conflits entre Chrétiens et Musulmans, Chiïtes et Sunnites...

http://www.hln.be/hlns/cache/det/art_607852.html?wt.bron=hlnRPArtikels

Une plainte a été déposée au Centre pour l'Égalité des Chances. Ces propos ont été rapidement retirés du site.

17.22/9

Salut hitlérien et insultes antisémites à l'encontre d'un jeune Juif anversois

Vers 20h, une moto de type « Kawasaki » venant de la Vandennestlelei entre dans la Oostenstraat à la hauteur de la grande Synagogue R. Goldmuntz. A l'occasion de la fête de Yom Kippour, cette rue est fermée à la circulation au moyen de barrières Nadar. Le motard entre alors dans cette rue, en sens interdit, et se fait interpellé par la police présente sur les lieux lui portant à sa connaissance les deux infractions qu'il venait de commettre (sens interdit-interdiction de circuler). Le motard signale alors aux policiers qu'il se rend à un domicile se trouvant au coin opposé de la rue. Le policier lui demande de faire demi-tour et de se rendre à sa destination en faisant le tour du bloc. Arrivé de l'autre côté, le motard parque sa moto et, en passant devant un jeune homme portant la kippa, lui lance en flamand « que le petit moustachu (*Hitler*) devrait revenir terminer ce qu'il a commencé ». Il a ensuite dit à trois reprises « Heil Hitler » accompagné du salut Nazi. Suite à cela, le jeune garçon de 17 ans a porté plainte auprès d'un agent présent sur les lieux. Le PV sur base du racisme a été établi et a été envoyé à l'intéressé pour audition. (PV n° 110302/2007)

18.17/9

Insultes, menaces et agression antisémite à l'encontre d'un jeune Juif à Bruxelles

Un jeune garçon de 14 ans, alors qu'il rentrait de l'école juive qu'il fréquente après les cours, s'est fait accosté en rue par quatre jeunes, entre 14 et 18 ans, d'origine nord-africaine. Lorsque la victime a croisé et dépassé les quatre jeunes, l'un d'eux l'a appelé par son prénom. Surprise, la victime s'est alors retournée, ils se sont rapprochés d'elle et lui ont dit qu'ils connaissaient ses horaires de cours et qu'ils allaient lui « faire un coup ». Étant d'origine juive, la victime ne savait pas si le « coup » lui était destiné personnellement ou s'il concernait plutôt l'école qu'il fréquente. Alors que la victime continuait son chemin, il s'est fait insulter de « sale juif ». En réaction, il s'est retourné, a foncé en direction des quatre individus et a asséné un coup au visage du plus grand. Alors que les autres le frappaient, le plus grand des quatre a demandé aux autres de s'en aller. Suite à cette altercation, la victime a été portée plainte à la police. (PV n° BR.LL.120685/2007)

19. 14/9

Profanation d'une synagogue à Ostende

Dans la nuit du 13 au 14 septembre, entre les 2 jours de Rosh Hashana, une lampe rouge à éclats (type lampe de chantier routier) a été apposée au dessus de la grille d'entrée de la synagogue. Ce fait doit être resitué le cadre d'une campagne de harcèlement qui dure depuis 3 ans. Une plainte a été déposée pour dégradation de monument de culte.

20. 14/9

Provocations antisémites à l'encontre de membres de la Communauté juive anversoise

Vendredi après midi, dans le cadre de la fête de Rosh Hashana et de la prière de Tashlich, durant laquelle les fidèles prient à proximité d'une étendue d'eau (lac, étang, rivière...), 3 jeunes hommes, type nord-africain, présents dans le parc ont commencé à faire des remarques à la limite de l'acceptable. La police, présente sur les lieux, leur a demandé de quitter les lieux et ils ont obtempéré. 500 mètres plus loin, ces 3 mêmes individus se sont retrouvés devant un autre endroit, à la Belgielei, également utilisé pour ce rituel religieux. Là, ils ont proféré des injures et la police les a arrêtés.

21. 14/9

Menace à l'encontre de membres de la Communauté juive anversoise

Vendredi après midi, dans le cadre de la fête de Rosh Hashana et de la prière de Tashlich, durant laquelle les fidèles prient à proximité d'une étendue d'eau (lac, étang, rivière...), une camionnette avec à son bord une personne de type nord africain, en passant devant l'un garde de sécurité, lui a dit, en français, « nous allons faire un attentat ici » et a continué son chemin.

22. 11/9

Propos antisémites sur le forum internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws »

En réaction à un article mis en ligne sur le site internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws » concernant deux roquettes qui ont blessé 36 soldats israélien, un internaute déclare : « ik hoop op een dag dat er geen joden meer rondlopen dus we moeten meer en meer raketten laten produceren en sturen s sur naar hamas en jihad » (« J'espère qu'un jour il n'y aura plus de Juifs donc nous devons faire produire plus de roquettes et les envoyer au Hamas et au Jihad »). Le dossier a été transmis au Centre pour l'Egalité des Chances qui a directement contacté les responsables du site et les propos ont été retirés.

23. 10/9

Menace contre la synagogue d'Ostende

Le 10 septembre, alors que la présidente de la Communauté d'Ostende a consulté le courrier de la synagogue, elle est tombée sur un courrier suspect adressé au rabbin. L'enveloppe était estampillée d'une tête de mort. Le courrier en lui-même, rédigé en néerlandais, parlait entre autres du fait que cela faisait plus de 60 ans que les Juifs s'exposent en victimes, que les victimes ce sont les mères et les enfants du Proche-Orient... Ce n'est pas la première fois que cette Communauté reçoit des menaces et ce n'est pas non plus la première fois qu'une plainte a été déposée. (PV n°GF 014074/07)

24. 5/9

Propos antisémites tenu dans une émission de radio

Entre 15:09 et 15:11, sur la radio flamande « Studio Brussel », la présentatrice du programme « De Afrekening », présentant les hits de la semaine annonce à la 14ème place la chanteuse Régina Spector comme « ...even jood als Anna Frank... » (« aussi juive qu'Anne Frank »). Choqué par ce commentaire fait sans aucun intérêt spécifique, un auditeur a alerté le Centre pour l'Égalité des Chances qui a directement pris contact avec la radio visée.

25. 1/9

Insultes antisémites contre des fidèles sortant d'une synagogue à Bruxelles

Lors de la sortie des fidèles de l'office de shabbat à la synagogue de la rue de Stalingrad, une passante a commencé à crier et insulter la foule de « Sales Juifs ». Lorsque la police, présente sur les lieux, lui a demandé de se taire, elle a rétorqué qu'elle était du Vlaams Belang et a continué à proférer des insultes. Elle a ensuite été embarquée par la police.

26. 31/8

Vandalisme à caractère antisémite contre une personne d'origine juive à Forest

Un membre de la communauté juive de Bruxelles, facilement reconnaissable en tant que tel de par son habillement, a eu, à deux reprises en l'espace de quelques jours, un pneu de sa voiture crevé. Le premier pneu crevé a été remplacé par un neuf et a été à nouveau crevé quelque jours plus tard. La victime a déjà fait l'objet d'insultes à caractère antisémite dans le même quartier et il est vraisemblable que ces derniers incidents ne soient pas le fruit du hasard. Une plainte a été déposée à la police.

27. 26/8

Vol avec la circonstance aggravante de l'incendie du véhicule au motif de la confession juive de la victime

Une personne de confession juive rentre le 26 août 2007 de vacances et constate que sa voiture a été incendiée dans le garage collectif de son immeuble, à Anderlecht, à l'occasion de la visite de voleurs qui ont également fracturé plusieurs voitures en vue d'en voler le contenu. Sur 19 voitures, seule la sienne a été brûlée. Or, la victime avait laissé des Kippot dans sa boîte à gants. Il estime dès lors que cet acte gratuit relève d'une nature antisémite consciente. Une plainte a été déposée auprès de la zone de police. Le Centre, informé par le Service Social Juif, a pris contact avec la victime et il introduira une déclaration de personne lésée dès qu'il aura eu copie de la plainte de l'intéressé.

28. 13/8

Déclarations antisémites sur le forum internet de Kif Kif

Comme cela est déjà arrivé plusieurs fois par le passé, le site www.kifkif.be a laissé publier sur son site des propos antisémites d'internautes actifs sur leur forum de discussion. On pouvait y lire un article d'Ibrahim Alloush intitulé « Can we really separate Judaism from Zionism? » « Any which way you look at it, Judaism and Zionism cannot be really separated from one another. Zionism is not a misinterpretation of Judaism, it is rather the distilled essence of mainstream Judaism. When Marx shredded Judaism to pieces in his *On the Jewish Question*, the term « Zionism » wasn't even in circulation. Marx considered Judaism, as representative of what he called the « practical Jew », a parasitic predatory ideology that befits capitalism in its decaying phase. Indeed, Judaism is the culture of parasitic predation that was incubated in the isolation of Ghettos. It's also marked by its supra-national character, sniffing down upon any national

allegiance. Hence, it's no wonder that globalism brought with it the globalization of the Hollowcause as a post-modern secular fetish. Globalization is essentially about the hegemony of non-productive financial capital, and usury, so globalization meant that the world was also turning Jewish. It's also no wonder that anti-Judaism, as secular anti-Zionism or as anti-Jewish religious fundamentalism (be it Christian or Muslim) has become a staple of national liberation movements worldwide. As Arabs, we cannot be unaware of the fact that the two basic tenets of Zionism are to be found in Judaism. The concept of « divine promise » where Yahweh allegedly doles out our Arab Palestine to the Jew is the first of these tenets justifying the usurpation of Palestine. The second of these tenets is of course the concept of « chosen people » where the Jew is granted privilege over the goyim, that is, non-Jews Israel Shahak in his Jewish History, Jewish Religion, the Weight of Three Thousand Years provided ample vidence showing how the brutality practiced by occupation forces and Jewish colonists against Palestinian Arabs was sanctioned by religious law from Rabbis on the basis of scriptures calling for the abuse and mistreatment of the goyim. » Les déclarations antisémites visibles à partir du lien suivant, <http://site.kifkif.be/forum/showthread.php?t=4379>, ont été rapidement enlevées du site suite aux réactions d'un internaute vigilant et du Centre pour l'Égalité des Chances mais ce dernier a également déposée une plainte au pénal.

29. 12/8

Propos antisémites tenus sur le forum internet de 7 sur 7

Sur le forum du site internet www.7sur7.be, on pouvait lire, entre autres, les commentaires suivants de E. Onizuka de Charleroi : « L'éradication d'Israël est le seul vrai processus de paix ». Cette phrase constitue une incitation à la haine ou à la violence au sens de la loi antiraciste du 30 juillet 1981. Averti, le Centre pour l'Égalité des Chances a pris contact avec le modérateur du forum et la phrase litigieuse, alors visible sur le lien suivant

http://www.7sur7.be/hlms/cache/det/art_551565.html?wt.bron=homeHVDNN, a été ôtée du site.

30. 2/8

Coffret CD de reproduction du Coran en arabe contenant deux sermons antisémites

Une librairie bruxelloise commercialise un coffret de CD de reproduction du Coran en arabe contenant deux sermons aux relents antisémites. Suite à une plainte et une vérification de la traduction, une lettre a été envoyée par le Centre pour l'Égalité des Chances au gérant de la librairie en vue de faire cesser la diffusion du coffret. Le 19/9/2007, la direction de la chaîne de librairies, dans l'ignorance de ce que contenait le coffret, annonce au Centre qu'elle a retiré tous les exemplaires restants de ses différentes succursales.

31. 20/7

Propos antisémites et homophobes tenus par un commissaire de police à Andenne

Vers 18h15, deux hommes en civil se présentent aux portes d'un restaurant à Thon (Andenne), tenu par une personne d'origine juive. L'un est commissaire principal à la police fédérale (section financière), l'autre inspecteur de police. Ils se déclarent en enquête dans la région, s'installent au bar et commandent un verre d'alcool. Complètement ivres, le commissaire tient des propos pro-hitlériens et homophobes, et fait des remarques désobligeantes à la fille du restaurateur, âgée de 14 ans. Le patron de l'établissement appelle alors la police. A son arrivée, le commissaire était encore ivre et affalé dans sa voiture, tandis que l'inspecteur avait pris la fuite en voiture. Une plainte a été déposée par le restaurateur et le Centre pour l'Égalité des Chances suit l'enquête.

32. 10/7

Caricature antisémite contre une personnalité politique anversoise d'origine juive

Le journal satirique flamand "T'Scheldt" a publié une caricature où l'on découvre, d'un côté deux leaders du parti politique Spirit, Geert Lambert et Bert Lambert, de l'autre Claude Marinower, conseiller communal à Anvers et ex-député fédéral (non réélu le 10 juin 2007). Ce dernier est dessiné avec les traits typiques des caricatures antisémites. Il lui a été ajouté sur son veston une étoile jaune et il lui est demandé de monter sur une échelle pour aller dans un conteneur rempli de carcasses de poulets et sur lequel il est écrit "Superflu belge". Une plainte a été déposée par Claude Marinower contre le journal.

33. 8/7

Croix gammée le long d'un pont à Uccle

Une croix gammée a été découverte sur le pont de la rue du Merlo à Uccle. Elle a été effacée le lendemain.

34. 8/7

Lien vers des sites antisémites et négationnistes sur le site de l'Université de Gand

En naviguant sur le site de la Faculté des Lettres de l'Université de Gand, on peut arriver à la page suivante <http://www.flwi.ugent.be/cie/CIE/index.htm>, page du Centre pour l'Islam en Europe (Centrum voor Islam in Europa (Universiteit Gent)). Ce centre, lié à l'Université, offre aux internautes un lien vers le site <http://www.ziopedia.org/> (genre de wikipedia totalement dédié au sionisme (ziopedia)). A première vue, cela peut ne paraître être qu'un site antisioniste comme tant d'autres. Seulement, on y retrouve la prose de plusieurs antisémites notoires comme Israël Shamir (juif israélien converti au christiannisme)

(http://www.ziopedia.org/en/articles/anti-semitism/words_matter%3a_the_racism_and_anti-semitism_word_games/) ou encore David Duke (Ku Klux Klan) qui fait la publicité de son ouvrage intitulé « Jewish Supremacism ».

(http://www.ziopedia.org/en/articles/jewry%10lobby/david_duke%3a_jewish_supremacism/) Ces liens sont d'autant plus sensibles qu'ils sont sur un site internet financé par des fonds publics. Le Centre pour l'Egalité des Chances a été alerté pour que les meilleures suites soient données. Après la suppression de la page principale, on trouve encore des liens vers ces sites antisémites et négationnistes ainsi que vers des sites liés au Hamas. Une plainte a été déposée contre le directeur du Centre pour l'Isma en Europe et le webmaster du site. (PV n° GE.56.LA.081606/2007)

35. 6/7

Menace par téléphone contre un bâtiment communautaire à Bruxelles

Le secrétariat d'une institution communautaire implantée à Bruxelles a reçu un appel téléphonique anonyme vers 12h50. Diverses questions lui ont été posées avant que l'interlocuteur ne déclare qu'il n'y a pas que des gens qui aiment les Juifs, qu'il faisait partie d'Al-Qaida et que le bâtiment allait sauter. Lorsque la secrétaire a demandé le nom de la personne au bout du fil, celle-ci a raccroché. Le service de sécurité du bâtiment ainsi que la police ont très rapidement réagi en conséquence.

36. 5/7

Propos antisémites sur le site internet forum.politics.be

Cela n'est pas la première fois que des propos antisémites sont tenus sur ce forum internet. En allant sur le lien suivant :

<http://forum.politics.be/showthread.php?p=2773222#post2773222>, on peut y découvrir un article sur le prétendu antisémitisme, expliquant que, par exemple, l'antisémitisme des années 30 était une réaction logique d'une population « locale » étouffée par une partie de la population juive... In extenso il est dit : « 8 strafpunten voor vermeend antisemitisme, omdat werd aangetoond dat ideeën uit Joodse geest ontsproten niet alleen zeer sterk antropocentrisch zijn, maar ook zeer onverdraagzaam zijn tegenover bepaalde volkeren of volksgroepen ? De Talmoed staat vol van anti-Goyse uitspraken. Het beschrijft de Goyim (niet-Jood) als een wezen minder dan vee, dat de Jood als zijn slaaf kan misbruiken wanneer hij dat wenst. De Thora is op dat vlak iets minder expliciet, al vind je in bijvoorbeeld de boeken Genesis, Exodus en Esther tal van uitspraken die grote onverdraagzaamheid aantonen. Zo is er bijvoorbeeld de massamoord op de 75,000 Perzen in het boek Esther, die tot op de dag van vandaag elk jaar wordt herdacht met het Purimfeest. Massamoord, bedriegerij en andere smeerlapperij werden door Joden tot feestdagen verheven. Doorheen de geschiedenis heeft deze minachting voor het niet-Joodse leven geleid tot consequente uitbuiting van niet-Joden, gebrek aan respect voor de waarden en normen van gastlanden en infiltratie in de politieke systemen van gastlanden door Joden, met de vele Jodenvervolgingen als gevolg. Het antisemitisme van de jaren 1930 in Duitsland is slechts één van de vele hoogtepunten uit een geschiedenis van vervolging, die de logische reactie was op het misbruik door een significant deel van de Joodse bevolking op de oorspronkelijke bewoners van het gastland. Ik zie op dit forum grove beledigingen en leugens t.a.v. moslims, nationaal-socialisten, het VB, 9/11-"believers" en vele anderen, ... maar daar reageert jullie automatisch systeem niet op. Wat is trouwens het nut van dit soort censuur? Wat bereikt u ermee wanneer men de grootste onzin mag vertellen over moslims, "nazis", communisten en eender wie maar wel 8 strafpunten krijgt om het vertellen van de waarheid over Joodse filosofieën (men had het niet eens over Joden maar slechts over Joodse denkstromen)? Het straffe van dit ganse verhaal is dat een aantal van mijn Joodse vrienden het omzeggens met mij eens zijn en dat ze er van overtuigd zijn dat de strenge toepassing van deze wetgeving net het antisemitisme voedt ». Le Centre pour l'Egalité des Chances a été alerté afin que les meilleures suites soient données à cette affaire et que ce site internet cesse enfin de publier ce genre de prose.

37. 23/6

Insultes et jets d'oeufs en direction de passants à Anvers

Samedi soir, aux alentours de 20h30, plusieurs personnes, reconnaissables comme juive, marchaient sur la Belgielei entre la Mechelsesteenweg et la Lange Leemstraat. Au même moment, une petite voiture a ralenti devant ces personnes et les quatre passagers à bord ont crié « Rotte Jood » et ont lancés des oeufs en leur direction. Personne n'a été blessé à l'occasion de cet incident. Une plainte a été déposée auprès de la police d'Anvers. (PV n° AN.56.LB.073602/2007)

38. 12/6

Insultes antisémites contre des Juifs orthodoxes à Anvers visibles sur internet

Des personnes, apparemment d'origine hollandaise, circulant à bord de leur véhicule dans les rues d'Anvers s'en sont pris aux Juifs orthodoxes qu'ils croisaient sur leur chemin. Interpellés de « Joden », Kankerjoden »... les victimes n'ont pas réagi et ont continué leur chemin. Les coupables ont filmé leurs « prouesses » et les ont publiées sur le site internet www.youtube.com sous le nom d'utilisateur « Diamondiano ». Le Centre pour l'Egalité des Chances a été alerté en vue d'une réaction.

<http://youtube.com/watch?v=n1YDmdZfukE>

<http://youtube.com/watch?v=6Grn3-olgHc&feature=related>
<http://youtube.com/watch?v=6kEfbShKMW0&feature=related>

39. 10/6

Incident dans un bureau de vote entre le président du bureau et un électeur

Lors des élections du 10 juin, une électricienne, dont le caractère juif de son nom de famille ne prête pas à confusion, a remis sa carte d'identité à la présidente du bureau de vote qui, à la lumière de son nom a déclaré : « Encore une Juive ». La victime, choquée, avait des écouteurs sur les oreilles et a feint de ne pas entendre les propos antisémites. Elle a voté, est partie et est ensuite revenue avec son frère pour connaître le nom de cette personne tout en expliquant la raison de sa visite. La présidente du bureau de vote a alors nié avoir déclaré de tels propos. La victime a déposé plainte à la police. Plus tôt dans la journée, le père de la victime a été voté au même bureau de vote et a essuyé de la part de la présidente de bureau un commentaire du même style. Il n'a pas déposé plainte. (PV n° BR.56.L3.031443/2007)

40. 8/6

Propos négationnistes sur le forum du site internet www.mapolitique.be

Dans le cadre de discussions sur le forum du site internet www.mapolitique.be, un certain "Leshrac" écrit sous le titre "Holocauste" : "L'holocauste est une grosse farce. Si tu savais de quoi tu parlais, tu saurais que depuis le début de la première guerre, les juifs hurlaient déjà que "6 millions" étaient morts. Ah oui, pendant que j'y suis, voilà un document classé secret à l'époque qui PROUVE que l'holocauste est une arnaque : Les chiffres de l'organisme mondial de la croix rouge, calculant les morts dans les camps : http://www.natallnews.com/images/teaser/holocaust_red_cross_records.jpg Alors ? Viens me montrer une de tes "preuves" maintenant ? Comme tout petit mouton ignare tu es convaincu de ce que tu dis, mais sera à jamais incapable de me produire plus crédible que des niaiseries comme anne frank ou autres... (<http://www.mapolitique.be/debate/1180450473970/3#comments>).

Cet acte négationniste a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances. Le responsable du site a été averti, a retiré le passage litigieux et déposé plainte auprès du Centre.

41. 8/6

Dérapage sur le télétexte de la VRT

Le télétexte de la chaîne publique flamande, VRT, affichait, en page 164, un compte rendu du rassemblement devant le Berlaymont organisé par « Israël-Palestine 1967-2007 ». On pouvait y lire plus précidément : « Veel Joden en Palestijnen, maar ook Belgen verzamelden aan de gebouwen van de Europese Commissie om een menselijke ketting te vormen ». (« De nombreux Juifs et Palestiniens, mais aussi des Belges, se sont rassemblés devant les bâtiments de la Commission européenne afin de former une chaîne humaine »). Cela voudrait-il dire qu'un Juif n'est pas Belge ? Qu'il constitue une catégorie à part de la population belge ? Le Centre pour l'Égalité des Chances a interpellé la VRT sur la question.

42. 25/5

Publication de propos négationnistes sur le forum de Kif Kif

Sur le forum du site internet de Kif Kif, on peut y découvrir des propos révisionnistes et négationnistes. L'intitulé du débat est : « « Holocauste » or Holohoax? Historical Revisionism and Our Struggle for Liberation. Le modérateur du forum a modifié le titre, sur le message principal, en « Over de Holocauste », étant entendu que la suite de l'échange entre internaute reprend le titre initial.

<http://site.kifkif.be/forum/showthread.php?t=4200>. Le modérateur est également intervenu pour dire que les propos étaient punissables sur base de la loi du 23 mars 1995. Il n'en demeure pas moins que les propos sont toujours publiés. Une plainte a été déposée au Centre pour l'Égalité des Chances ainsi qu'à la police d'Alost (PV n° GF.010037-07 16/07/2007).

43. 25/5

Propos antisémites et incitant à la haine sur un forum internet

Ce n'est pas la première fois que « forum.politics.be » laisse ses utilisateurs proférer des propos antisémites. Cette fois-ci, outre les commentaires, il s'agit d'un sondage posant la question suivante : « Wie zou u graag eens in elkaar slaan ? » (« Qui vous tabasseriez volontiers ? »). Les choix de groupes de personnes possibles sont les noirs, les maghrébins et turcs, les homos, les juifs et, enfin, les socialistes et communistes. Il s'agit d'une incitation à la haine raciale, pénalement condamnable dans le droit belge. Le cas a été transmis au Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme. <http://forum.politics.be/showthread.php?t=90073>

44. 24/5

Antisémitisme sur le site lié à un club de football

Un site web lié au club de football du Beerschot contient des propos virulemment racistes, antisémites et contraire à la loi sur le négationnisme. Une plainte a été déposée par le Centre pour l'Égalité des Chances.

45. 20/5

Propos antisémites sur le site internet du journal « Het Laatste Nieuws »

A nouveau, des propos antisémites ont été découverts sur le site internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws ».

http://www.hln.be/hlns/cache/det/art_466940.html?wt.bron=categorieArt5.

Un internaute, san euphony de Anvers, y écrit : « eindelijk zijn de palestijnen wakker geworden...jongens ipv altijd maar de vergeldingen te moeten weerstaan zou ik blijven aanvallen tot al jullie rechten en gebieden weer van jullie zijn. met de joden valt niet aan tafel te zitten. ze breken al hun beloftens en hun woord houden ze ook niet...volg de amerikaanse wijze en vernietig de joods terrorist op jullie bodem. mijn buurman moet bij mij ook niet komen wonen ». Cette personne s'était déjà exprimée dans un même sens sur le même site le 31 décembre 2006. Alerté, le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme est intervenu auprès du gestionnaire du site qui a retiré les propos antisémites. « Het Laatste Nieuws » a également décidé d'exclure cet internaute de la base de données de leur site internet

46. 19/5

Propos antisémites sur le forum de www.7sur7.be

Dans le cadre d'un article, publié sur le site internet www.7sur7.be, relatant l'éviction de la foire du livre de Varsovie d'un négationniste, Robert Irving, un intervenant sur le forum s'est exprimé en ces termes : « quand il s'agit de juif on ne peut pas penser ou s'exprimer librement la liberté de penser et de s'exprimer s'arrête quand il s'agit de juiverie ». Le Centre pour l'Égalité des Chances a été interpellé et les propos retirés du site.

47. 18/5

Insultes antisémites à l'encontre de deux personnes se rendant à la synagogue à Bruxelles

Vendredi soir, deux personnes se rendant à pied, à Anderlecht, de la rue Brogniez jusqu'à la synagogue de la rue de la Clinique, pour la prière du soir, se sont faits insulter par des jeunes d'origine nord-africaine à hauteur du petit parc jouxtant la station de métro Clémenceau à proximité de la synagogue. Les insultes « sale juif » et « fils de pute » ont été proférées en arabe. Une plainte a été déposée à la police.

48. 12/5

Menaces et insultes antisémites à l'encontre d'un Juif orthodoxe à Anvers

Vers 21h30, un Juif orthodoxe londonien, en visite à Anvers, marchait sur la Mercatorstraat. Arrivée à son niveau, une petite voiture, avec à son bord cinq jeunes d'origine arabo-musulmane, a ralenti. Ces jeunes ont interpellé le piéton « Hé Jew » et, en passant la tête et les bras dehors (via le toit ouvrant et les fenêtres) ont fait avec leurs bras des mouvements de mitraillettes et simulé le bruit de celles-ci. Ils ont également menacé l'homme de lui trancher la gorge en passant leurs doigts en travers de leurs gorges. Effrayée, la victime est partie en courant. Un témoin, situé derrière la voiture en question, a relevé le numéro de la plaque d'immatriculation. Les jeunes lui ont fait un signe refusant qu'elle en prenne note. Ensuite, il a rejoint la victime avant qu'elle n'entre dans un immeuble et a tenté de la reconforter. En repartant vers le Singel, le témoin est retombé, 100 mètres plus loin, côte à côte avec les cinq jeunes. Ceux-ci lui ont clairement fait savoir qu'ils voulaient lui parler. Le témoin baissa alors sa vitre de moitié. Ils lui demandèrent alors pourquoi elle avait pris ce numéro alors qu'ils n'avaient commis aucune infraction. Le témoin répondit que la manière dont ils avaient agi était dégoûtante et totalement inacceptable. Les jeunes concernés ont nié tout acte répréhensif et ont déclaré au témoin qu'elle n'avait intérêt à rien faire avec leur numéro de plaque, dans quel cas ils la retrouveraient. Ce à quoi, elle a répondu qu'elle allait agir et qu'ils seraient retrouvés avant qu'eux n'y arrivent. Le témoin a ensuite été porté plainte à la police.

49. 25/4

Insultes antisémites lors d'un débat au Parlement européen

Les élèves de rhéto d'une école de Tournai se sont réunis au Parlement européen à Bruxelles. Lors d'un débat à la suite d'une discussion à propos du gouvernement palestinien et suite à l'intervention d'un élève de la classe, une élève a crié haut et fort "sales juifs de merde" et l'a répété. Cela a eu lieu devant des centaines d'élèves. Ensuite, il a été changé de sujet. Le Centre pour l'Egalité des Chances a été alerté afin que des suites soient données.

50. 25/4

Propos antisémites et négationnistes sur un forum internet de Het Laatste Nieuws

Dans le cadre d'un article concernant le conflit israélo-palestinien, une discussion a été engagée sur le site internet du quotidien flamand « Het Laatste Nieuws ». Un passage antisémite y est publié par un certain Henri Vandegaer de Baal. Il déclare : « Hassan sidki, jij hebt natuurlijk gelijk. Het probleem is dat de pers in het Westen meestal in handenvan de joden is en dat in alle politieke partijen er een overvloed van joden zijn. Daar kan je je natuurlijk niet tegen verdedigen . Ik vind het spijtig dat de criminele bezetters van een land in dit forum gelijk krijgen en dat de meesten die hier schrijven geen enkel respect hebben voor het leven van een Palestijn . Ik heb geleefd onder de NAZI bezetting en het was minder erg dan onder de Joodse. » (« Hassan Sidki, tu as raison. Le problème est que la presse occidentale est principalement dans les mains des

Juifs et que dans tous les partis politiques, il y a une influence des Juifs. De ce fait, tu n'as pas le pouvoir de faire grand-chose pour te défendre contre cela. (...) J'ai vécu sous l'occupation nazie et c'était moins grave que sous celle des Juifs »). On retrouve ici le cliché de l'antisémitisme primaire où les Juifs domineraient les rouages de la presse et de la politique, idées que l'on retrouve dans des ouvrages tels que « Les Protocoles des Sages de Sion ». En outre, la comparaison entre l'occupation nazie et une « occupation » juive revient à comparer l'incomparable et à tomber clairement sous le coup de la loi 23 mars 1995, tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la seconde guerre mondiale. Averti, Het Laatste Nieuws n'a pas souhaité enlever les propos litigieux. En effet, compte tenu, selon eux, de leurs relations étroites avec le Centre pour l'Égalité des Chances et de l'absence de demande formelle du Centre de retirer ces propos, il semble clair pour le quotidien que les réactions litigieuses de ces internautes ne sont pas répréhensibles. Suite à cela, le Centre a écrit, formellement, aux responsables du site internet qui ont finalement retiré les propos incriminés le lundi 7 mai 2007.

51. 25/4

Menace à l'encontre du Service Social Juif

Vers 11h30, alors que le garde de sécurité du Service Social Juif était sur le trottoir de l'avenue Ducpétiaux pour demander à des visiteurs étant sorti de continuer à discuter plus loin dans la rue, il a été interpellé par deux hommes, la trentaine, d'origine nord-africaine. L'un d'eux a interpellé le garde de sécurité et lui a demandé : « C'est le service social juif ici ? » (en insistant sur le caractère juif), le garde lui répondant par l'affirmative, l'homme a continué en lui demandant s'il y avait un service social musulman. Le garde a déclaré alors ignorer l'existence d'un tel service dans le quartier. Suite à cela, l'un des deux hommes a dit : « On va vous envoyer des kamikazes, on va vous envoyer des kamikazes ». Le garde leur demande quand. Ils répondent alors que c'est une « surprise » et continuent leur chemin.

52. 22/4

Carreaux brisés à la synagogue Van Den Nest à Anvers

Dans la nuit du 22 au 23 avril, la synagogue de l'avenue Van Den Nest à Anvers a été vandalisée par des personnes non-identifiées. Des carreaux du second étage du bâtiment ont été brisés et des petites pierres ont été retrouvées à l'intérieur du bâtiment. Une plainte a été déposée à la police d'Anvers et l'enquête suit son cours. (PV : AN.50.LB.046246/2007)

53. 17/4

Propos antisémites tenus sur un forum internet

Sur le forum du site internet www.wafin.be, un débat a été engagé sur le thème de la fusillade perpétrée sur le campus universitaire Virginia Tech à Blackburg (Virginie - USA). En réaction, un internaute identifié sous le pseudo "abdell" a déclaré : "mais on peut remonter encore bien plus loin, la ruée vers l'or, les cobows hein!! et surtout david croquette le juif sanguinaire qui a tuer plus d'un castor et indiens chiwaxa et ci...chi.....ci..... hihi". Le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme a immédiatement écrit au gestionnaire du site pour lui demander d'enlever cette phrase antisémite.

54. 1/4

Insultes et menaces antisémites à l'encontre d'une femme juive à Bruxelles

Alors qu'elle se trouvait chez elle, une femme, d'origine juive, a reçu la visite de la police lui signalant que son véhicule présentait des inscriptions antisémites sur le pare-brise et le pare-brise arrière. Il était inscrit « JUIF » des deux côtés. Une lettre accompagnait les inscriptions, elle a été retrouvée sur le véhicule. Une autre lettre, du même auteur, a été retrouvée dans la boîte aux lettres de la victime. La victime avait également reçu un courrier similaire le 23 mars 2007. Dans ces différents courriers, on pouvait y lire les passages suivants (version originale): « Haine aux Juifs. Si tu continues à fréquenté, aidé, aimé ses perdants de Juifs, tu ne feras plus longtemps de vieux os (...) tu as choisi le mauvais camp (...) ses personnes ne t'apporterons rien de bon (...). Le nouvel ordre noir. » ou encore « Alors la sale juive tu as quand même vu ton conard d'ami celui qui porte plainte sûrement sur tes conseils de toute façon faite ce que vous voulez tous les deux vous allez cramés comme vos ancêtres l'ont fait dans les années 40 à Dachau, Bergen. De toute façon une pute juive et un batard d'ardennais c'est comme les cafards ils faut les exterminés le problème est facile à régler vous devez crevé tous les deux. La vengeance arrive. Dommage qu'Hitler n'as pas terminer son boulot. Mais nous on va le terminer. Vive la race aryenne. A mort les juifs. Le nouvel ordre noir ». Dans les différents courriers, est stipulé le nom d'une personne qu'elle connaît et soupçonne de manigancer tout cela pour se rapprocher d'elle. Une collègue à elle a été victime du même scénario, elle se faisait, tout comme la victime actuelle, harcelée jour et nuit par sms et par téléphone. Ces doutes se sont confirmés lorsque, le 4 avril, à 7h, les pompiers sont venus à son domicile lui apprenant avec surprise qu'il y avait le feu chez elle. Fausse alerte. Deux ans plus tôt, une de ses collègues avait subi la même « blague ». Une plainte a été déposée à la police et l'enquête suit son cours (PV n°JU 011454/07)

55. 20/3

Programmes antisémites et négationnistes sur une chaîne câblée

Le Centre pour l'Égalité des Chances est informé du fait que « Nil TV », chaîne égyptienne câblée via Coditel, diffuse des programmes antisémites et négationnistes. Le Centre a interpellé le CSA.

56. 19/3

Texte aux relents antisémites publié sur le site d'Indymédia

Dans le cadre de la polémique entre le rectorat de l'ULB et Tariq Ramadan, un texte aux relents antisémites a été publié sur le site internet d'Indymédia. Le Centre pour l'Égalité des Chances en a été averti et, suite à une injonction judiciaire, le texte a été retiré du site.

57. 17/3

Stigmatisation des Juifs dans le quotidien « De Morgen »

Dans le quotidien flamand « De Morgen » du 17 mars, a été publié, sous la plume de Jeroen Verelst, un article sur les marchands de sommeil. Il y est repris deux catégories de personnes : les Belges autochtones et les Juifs anversois... comme si les Juifs anversois n'étaient pas également des Belges autochtones. A moins de vouloir stigmatiser une catégorie de la population de par leur religion, il n'y a aucune raison d'opérer cette distinction dans le cas traité, et ce, d'autant plus que la Communauté juive existe à Anvers depuis 1000 ans. C'est ce qui a été clairement rappelé par le Forum der Joodse Organisaties dans un courrier au quotidien.

58. 13/3

Etude sur les « Protocoles des Sages de Sion » dans la revue « Les Grands Mystères de l'Histoire »

Un grand nombre de librairies diffusent le numéro hors série (n°6 – mars 2007) de la revue « Les grands Mystères de l'Histoire ». Le titre général de cet exemplaire est « Sociétés secrètes et initiatiques » et, parmi les sujets abordés, il y a une étude sur « Les Protocoles des Sages de Sion ». Alors que la recherche historique a établi de manière non équivoque depuis longtemps déjà que « Les protocoles » sont des faux créés de toutes pièces par la police secrète russe afin de justifier la politique tsariste de pogroms contre les juifs, l'auteur essaye d'abord d'introduire le doute dans l'esprit du lecteur en défendant la thèse que les preuves de la fausseté du document viennent toutes du camp pro-Juifs, il prétend ensuite démolir ces preuves et en conclut que la fausseté des « Protocoles » n'est donc pas établie. Dans la suite de l'article, l'auteur déclare : « Nous continuons à ignorer si ce programme est réel ou imaginaire. Le sujet cache un indéniable malaise d'autant que de nos jours, ce sont bien quelques richissimes familles juives qui détiennent le monde entre leurs mains... » ou encore, quelques lignes plus loin, juste après avoir rappelé sa théorie quant au doute sur la fausseté des « Protocoles » : « Le lecteur constatera cependant que les idées développées dans les Protocoles, élaborées au début de ce siècle, paraissent étrangement « contemporaines » et collent parfaitement à l'actualité ». Le Centre pour l'Egalité des Chances a été averti de la diffusion de cette publication.

59. 11/3

Insulte antisémite contre une dame à Anvers

Une dame, d'origine juive, se promenait, dimanche après-midi, dans le Stadspark à Anvers et vit une place libre sur un banc à côté d'une femme flamande d'environ 35 ans accompagnée d'un bébé et d'un enfant. Lorsque la dame s'assit sur le banc, l'autre jeune femme a lancé en sa direction un « Heil Hitler ». Aucune plainte n'a été déposée auprès de la police.

60. 22/2

Texte des « Protocoles des sages de Sion » disponible via un lien du site internet de skynet

Suite à une information reçue, le Centre pour l'Egalité des Chances a porté plainte auprès du service « Abuse » de Skynet à propos d'un lien présentant le texte brut des Protocoles des sages de Sion. Le 26/3/2007, le lien a été retiré et remplacé par un lien vers un texte qui commente les Protocoles et les place dans leur contexte. Ce lien mentionne clairement qu'il s'agit d'un faux historique.

61. 20/2

Propos antisémites dans le cadre d'une dispute amoureuse

Dans le cadre d'un club de bowling, suite à une altercation pour rivalité amoureuse où des coups ont également été portés, le père de celui qui a porté les coups – et seul membre non Juif – tient les propos suivants : « *on aurait dû tous vous brûler pendant la guerre* » en présence de deux témoins, qui ont rapporté ces propos au président du club. Une plainte a été déposée par la victime des coups. Le Centre pour l'Egalité des Chances a été alerté et s'est constitué comme personne lésée.

62. 3/2

Des jeunes crachent sur un rabbin à la gare du Midi

Un éminent rabbin en visite à Bruxelles a reçu un accueil inattendu lorsqu'il est arrivé à la gare du Midi. Reconnaisable par son habillement, la victime a été prise à partie

par une bande de jeunes qui lui ont craché dessus. Le rabbin a fait part de cet incident dans son discours du soir lors de la conférence à laquelle il était convié. Choqué, il a essayé de prendre cette histoire avec philosophie, en déclarant qu'il a pitié d'eux, que ce sont des pauvres gens.

63. 1/2

Illustration négationniste publiée dans « De Standaard »

Dans le quotidien « De Standaard » du 1^{er} février 2006, a été publié, dans le cadre d'une tribune des lecteurs consacrée à la Journée internationale commémorant la libération des camps nazis, un dessin d'un camp d'extermination où sortait d'une cheminée de la fumée formant un point d'interrogation. Une telle illustration appelle une interrogation sur l'existence des camps, sur l'extermination et l'utilisation des cheminées des crématoires, et par conséquent, ouvre la porte aux négationnistes. Interpellé, le Centre pour l'Égalité des Chances a envoyé, le 21 février, un courrier circonstancié au rédacteur en chef du Standaard.

64. 27/1

Graffitis antisémites découverts à Anvers

Entre 22 et 23h, des graffitis antisémites ont été découverts à deux endroits différents sur le territoire de la ville d'Anvers. Le premier, découvert sur les vitres d'une école, sise Van Immerseelstraat, reprenait une couronne, une croix gammée ainsi que l'expression « Fuck Joden ». Quant au second, il a été découvert sur la porte d'un magasin de la Lange Kievitstraat. Il reprenait l'inscription « Hamaz Joden aan de gas », une croix gammée, le sigle « SS » ainsi qu'une étoile de David barrée sur une potence. Deux plaintes ont été déposées à la police d'Anvers. (PV n°AN.56.LB.011050 et 011071/2007)

65. 27/1

Graffitis antisémites découverts à Anvers

Idem incidents n° 64.

66. 25/1

Insinuations antisémites dans le cadre d'un contrôle dans un tram à Anvers

Lors d'un contrôle de routine sur un tram De Lijn à Anvers (station Opera), il est demandé à l'épouse (enceinte de 6 mois) de Monsieur G. son titre de transport et sa carte d'identité. Etant donné qu'elle ne comprenait pas bien ce qu'on lui demandait (elle ne comprend que l'anglais), le contrôleur a été très agressif et a utilisé la phrase « *vous ne payez jamais* », peut-être parce que l'épouse était d'origine juive. On lui a en outre confisqué sa carte qui comportait encore des voyages non utilisés. Le plaignant, qui s'adresse au Centre via le FJO (Forum der Joodse Organisaties), souhaite des excuses, la restitution de la carte de tram et ne pas devoir payer l'amende éventuelle. Le 2/2/2007, le Centre pour l'Égalité des Chances a écrit à De Lijn, mais n'a pas reçu de réponse.

67. 16/1

Spot négationniste sur le forum www.politics.be

Il est signalé au Centre pour l'Égalité des Chances un spot négationniste, avec notamment la phrase « petit détail dans l'histoire », sur le forum de discussion de www.politics.be. Après un contact du Centre avec la rédaction du site, ce spot a été supprimé.

68. 14/1

Insultes antisémites lors d'un match de football entre Kampelaar et Maccabi

La rencontre de football entre les équipes de Campenaar et Maccabi, à Neder-over-Hembeek, s'est clôturée dimanche après-midi par des insultes contre l'arbitre ainsi que par des insultes antisémites à l'encontre des supporters du Maccabi. Ces insultes sont venues du joueur-entraîneur de Campenaar, après qu'il ait été exclu de la partie pour des injures proférées pendant la rencontre de football. En sortant lentement du terrain pour rejoindre les vestiaires, il continua à insulter l'arbitre, en flamand et en yougoslave. A son arrivée devant les supporters du Maccabi (une quarantaine de personnes comprenant des hommes, des femmes, des enfants et des personnes âgées), il s'est mis à les injurier et à les insulter, les traitant de "sales Juifs" et les soupçonnant de vouloir payer des verres à l'arbitre une fois le match terminé. S'en est suivi un échange de coups. Une plainte a été déposée à l'Union belge de football et à la police de Bruxelles. Le Maccabi et le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme se sont constitués partie civile. (PV n° BR.56.LL.008118/2007).

69. 9/1

Propos antisémites et négationnistes sur le site internet forum.politics.be

En allant sur l'adresse suivante <http://forum.politics.be/showthread.php?t=75045>, on peut y lire de la part de plusieurs intervenants des propos négationnistes et antisémites sans intervention franche de la part des exploitants du site. On peut relever sur ce forum des personnes suivantes IlluSionS667, bruuu geweld, ERLICH et max4westland des messages tels que : « Ook tegen de stelling dat de Einsatzgruppen een uitroeiingspolitiek uitoefenden zijn er heel wat critici *... die systematisch als ketteren naar de gevangenis worden gestuurd omdat ze de Holocaust-dogma's daarmee niet aanvaarden. » (IlluSionS667) ; « En Charles Lindbergh, Henry Ford en andere prominenten (tot presidenten toe) waren felle tegenstanders van de om zich heen grijpende zion invloed in de USA, terwijl hun aantal zo klein was in de totale populatie. ze waren er zeker van dat de US geen misbruikt zou worden voor zuiver joodse belangen, zelfs in zoverre dat de US zichzelf zwaar in de problemen zou brengen... » (bruuu geweld) ; « De echtheid van dit beruchte kaartje wordt door revisionisten betwist. Om wettelijke redenen kan ik hier verder niet op ingaan. Als je meer informatie wenst over de revisionistische visie, ben ik bereid om je een deel links door te geven via PM. Verder zijn mijn handen gebonden, vermits ik het risico loop om als "negationist" te worden gedefinieerd, wat - zoals u weet - een misdrijf is in dit openland. » (IlluSionS667) ; « een schande , zeker vermits "de uitverkorenen" bewezen hebben niet veel beter te zijn. Dat zijn immers geen « uitverkorenen » en voor hen hoeft u niet te zwijgen als het om die ene speciale groep gaat, moet u echter luisteren en volgzaam zijn! » (bruuu geweld); « Joden als Norman Finkelstein en Israel Sharak (die wel degelijk in de Duitse uitroeiingspolitiek geloven) klagen organisaties als de ADL en het Simon Wiesenthal center aan als geschiedenisvervalsers door het promoten van allerlei sensationele Holocaust-propaganda met als doel de joden als eeuwig slachtoffer te definiëren en zo Israel's onmenselijke politiek als verdediging tegen de eeuwige irrationele antisemitie af te schilderen. Israel is dus niet volledig irrelevant. Verder zijn er tal van researchers die de uitroeiingspolitiek van de Duitsers als een fabeltje afstempelen, maar wiens conclusies en argumenten hier niet mogen geciteerd worden zonder forumregels en de Belgische wet te breken. Van objectiviteit gesproken » (IlluSionS667). Le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme a été alerté et traite le dossier.